UNE FEMME MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE. — C'est une habitante de Croix. — Dans la soirée de dimanche, vers 21 heures, une femme qui passait rue de Lannoy, à hauteur du boulevard de Mulhouse, s'est soudain affaissée, frappée par un mal subit. Des témoins la relevèrent et la transportèrent dans une maison voisine où elle reçut les soins de M. le docteur Dispa. Le praticien a diagnostiqué une attaque d'apoplexie. La malade dont l'état est assez grave a été transportée à l'Hôpital de la Fraternité. C'est une nommée Amélie Riquier, âgée de 53 ans, demeurant à Croix, rue de la Gare, 42.

AMATEURS DE BONNE MUSIQUE, allez écouter au « Bazar de Roubaix » le célèbre piano « **Violina** », merveilleux instrument faisant *jouer de véritables violons*. Maison Screpel, 138, Gde-Rue, Roubaix. 4-11

UN VOL AU MARCHÉ, PLACE DE LA LIBERTE. — Dans la matinée de dimanche, vers onze heures, Mme Léonie Vandeweghe, femme Libbrecht, demeurant rue Christophe-Colomb, 48, au hameau du Capteau, à Wasquehal, se trouvait au marché, place de la Liberté. Après avoir acheté une paire de chaussures, elle remit dans sa poche son portemonnaie contenant environ 70 francs, une bague en or et diverses factures. Quelques minutes plus tard, après avoir fait une acquisition de fromage, lorsqu'elle voulut payer cette emplette, elle constata la disparition de son portemonnaie.

Mme Libbrecht qui a la certitude d'avoir mis son portemonnaie dans la poche de son jupon, a déposé une plainte entre les mains de M. Orlianges, commissaire de police de permanence. Une enquête est ouverte pour retrouver l'auteur de ce vol.

VOITURES d'Enfants. Les plus souples. **Eug. Roussel,** fabrt, 69, r. de Lannoy. 466-3

INFRACTION A UN ARRETE D'EXPULSION. — Dans la nuit de samedi à dimanche, les agents du service de la sûreté, ont arrêté, rue du Chemin-de-Fer, la nommée Eugénie Lepercque, âgée de 57 ans, sans profession et sans domicile. Cette arrestation a été opérée pour infraction à un arrêté ministériel d'expulsion en date du 17 août 1906. Eugénie Lepercque a été déférée au Parquet après interrogatoire par M. Paul Delteil, commissaire de police, chef de la sûreté.

ETRENNES dernières créations en horlogerie, bijouterie, objets pour **cadeaux**, maroquinerie, sacs de dame, 40 % meilleur marché de la région, Mon **E. Wolnet,** 3, pl. du Trichon, Rx. 68992

LES ACTUALITÉS EN VITRINE. — A voir, dans le hall du Nord-Touriste, 11, contour Saint-Martin, à Roubaix, les photographies suivantes : **Sam Langford**, champion du monde; — Le brouillard à Paris; — Une maison s'effondre à Paris; — M. Van Jagow démissionnera-t-il; — Inauguration de la statue de Robespierre, à St-Ouen; — L'Arbre de Noël du président de la République.

LES PLANTES ET LEURS PROPRIETES MEDICALES. — Des indications très utiles sont données dans cet article publié page 45 de l'almanach du « Journal de Roubaix ». 69641d

LANNOY

La Fédération des Musiques du Canton

UNE REUNION EN VUE DE LA FONDATION D'UN NOUVEAU GROUPEMENT

Une réunion préparatoire, en vue de la dissolution de la Fédération des Sociétés de musique du canton et de la fondation d'un « groupement amical et cantonal de musiques » a eu lieu dimanche soir, à Hem, chez M. Duquesne, cabaretier à « Bifur ». Etaient présents : MM. Desruelles, président de la Fédération cantonale, président de la Philharmonie d'Annappes; Delahaye, président de la Fanfare de Forest; Delneufcourt, vice-président de la Philharmonie d'Hem; Burlion, président de la Fanfare de Flers-Bourg; Grimonprez, secrétaire de la Fanfare de Lys; Tricoit et Oudart, vice-présidents de l'Harmonie de la Citadelle; Paulvèche, directeur de la Philharmonie d'Annappes; Georges Huvenne, secrétaire de la Fédération cantonale.

Ces représentants de sociétés cantonales, dans une réunion privée, ont échangé leurs observations en vue de la dissolution prochaine de la Fédération des fanfares et harmonies du canton et de la fondation d'un « groupement amical » de musiques du canton.

Ce groupement en projet aurait ses statuts. Chaque société adhérente aurait droit à une fête locale (festival-concert), à laquelle les autres sociétés affiliées apporteraient leur concours. Et ce concours serait même obligatoire pour chacune d'elles, sous peine d'une amende dont il faudra débattre le taux. L'organisation de chaque fête serait laissée à l'initiative exclusive de la société dans la localité de laquelle le festival devrait se dérouler.

Ces fêtes auraient pour but de donner un regain de prospérité au commerce des communes intéressées et de vitalité à l'art musical.

Elles auraient lieu à une date fixée et à tour de rôle, le quatrième dimanche de juillet.

Une réunion générale définitive sera tenue tout au début de l'année 1914, au centre du canton, c'est-à-dire au même lieu que la présente réunion, et à laquelle seront convoquées les personnes mandatées de toutes les sociétés cantonales fédérées, même des sociétés dissidentes, afin de résoudre la question de la dissolution de la Fédération cantonale et de jeter les bases du nouveau groupement de musiques en projet.

LA FRAUDE. — Des douaniers ont amené en cette ville, de la frontière où ils les avaient arrêtés, deux jeunes fraudeurs qui avaient importé de la Belgique, du tabac, du café et des allumettes pour une valeur de 89 fr. 37.

Ce sont : Emile Vandestraten, 28 ans, journalier, rue du Chemin-de-Fer, à Roubaix, et Adolphe Le Goff, 17 ans, typographe, rue des Longues-Haies à Roubaix.

Tous deux ont été provisoirement emprisonnés à Lannoy. Ils seront transférés à Lille ce matin lundi.

FLERS-BREUCQ

EN ÉTALANT LA LAINE SUR LE METIER. — A la filature de M. Bonamy-Wibaux, au Breucq, une ouvrière, Reine Houttekens, 32 ans, demeurant rue J.-B. Calet, s'est fait une piqûre infectée au m. d. ue gauche en étalant la laine sur son métier. Douze jours de repos. Docteur Berthon.

DOIGT COMPRIMÉ. — Aux établissements Fred. Bayer et Cie (Produits Chimiques), un journalier, Emile Bapaume, 16 ans, demeurant 44, rue des Vélocipèdes, à Roubaix, a eu l'index gauche comprimé par une clef de presse. Douze jours de repos. Docteur Lepers.

LEERS

EFFORT. — Un ouvrier carreleur, Emile Renard, 34 ans, demeurant à Néchin, occupé à l'usine Motte-Bossut, pour le compte de M. Casimir-Bonnet, de Roubaix, s'est fait un effort dans la région lombo sacrée en soulevant des matériaux. Douze à quinze jours de repos, sauf complications. Docteur Phalempin.

E. WERNER Joaillier-Orfèvre 24, rue Nationale, LILLE

Le Corset Réclame

« Le Prodigieux » à 8.95 est de coupe irréprochable et tout à fait dernier genre, en broché soiide, avec jarretelles, il convient aux personnes qui désirent un corset d'usage qui habille bien. A Roubaix, Maison Robiches-Verdonck, 50, Grande-Rue; à Tourcoing, Maison Carette-Duhamel, 12, rue de l'Hôtel-de-Ville 69646

WATTRELOS

La Place s'embellit

Depuis quelques années, la place de Wattrelos s'embellit successivement.

Ce fut d'abord l'établissement d'un superbe kiosque, l'un des plus beaux de la région, remplaçant avantageusement le kiosque en bois qui devait être démonté chaque année, après la saison des concerts publics.

Puis l'on édifia notre bel Hôtel de Ville, monument digne de l'importance croissante de la population.

La place de Wattrelos a maintenant un aspect imposant. Son étendue met en relief la belle et grande église Saint-Maclou et l'Hôtel de Ville.

Pourtant le terrain vague qui occupe une partie du fond de la place, nuit encore à l'harmonie de l'ensemble. Ce coin lui aussi est appelé à être transformé.

La petite ruelle aboutissant à la rue Pierre-Catteau sera élargie. Les ouvriers municipaux y travaillent actuellement et bientôt une large artère sera ouverte, dégageant ainsi de ce côté, l'accès à la place.

LE BANQUET ANNUEL DE LA « GAULOISE », qui a eu lieu hier, présentait, cette année, un caractère particulier de réjouissance, par suite de la récente nomination du président, M. Paul Debeume, au grade d'officier de l'Instruction publique.

M. H. Vergez, rédacteur en chef du Bulletin régional des sociétés de gymnastique, qui présidait, avait à ses côtés MM. Piesvaux, moniteur-chef de la « Roubaisienne » et P. Debeurme, président de la « Gauloise ». On remarquait aussi, à la table d'honneur, MM. Fastenackels, président honoraire, et H. Delrue, président de la commission civile.

Pendant le banquet une agréable symphonie, sous la direction de M. Denis Basse, et plusieurs artistes de talent, charmèrent les convives.

A l'heure des toasts, M. Vergez félicite les dirigeants de la « Gauloise » et lève son verre au président de la République.

Une charmante fillette remet alors un bouquet à M. Debeurme, qui exprime aux invités les sentiments de sympathie de la société.

M. Piesvaux apporte le salut de la « Roubaisienne » et donne à M. Debeurme l'accolade du « petit chef ».

Le moniteur-chef, M. Vergin, exhorte ses gymnastes au travail. Puis, successivement, MM. Foulon, au nom de l'Harmonie Municipale; Vincent Leclercq, pour les Enfants de la Lyre, et P. Lallemand, des Anciens Sous-Officiers; Ducatez, président de la Fédération belge; L. Germain, président de la « Patriote » de Croix, apportent le salut fraternel des sociétés amies. Enfin, M. Vancraynest, premier chef de la société, redit les efforts du début et le mérite de ceux qui, par leur ténacité assurèrent le succès de la société.

A ce moment, les gymnastes remettent à M. Debeurme un magnifique cadeau, fruit de leurs cotisations et la fête se termine par des chansons.

LE 1er JANVIER. — L'administration municipale ne recevra pas à l'occasion du Nouvel An; les bureaux de la mairie seront fermés le vendredi 2 janvier, à l'exception de celui de l'Etat-Civil, qui sera ouvert de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — En raison des fêtes du Nouvel An, les consultations mensuelles de nourrissons auront lieu : au Centre, le jeudi 8 janvier, à 2 heures; au Crétinier, le jeudi 15 janvier, à 3 heures et demie.

Des cartes pour tombola gratuite seront remises aux nourrices présentes.

RECENSEMENT DES PIGEONS VOYAGEURS. — Les déclarations doivent être faites avant le 1er janvier. Ceux qui ne se conforment pas à cette obligation, seront interdits par M. le préfet du Nord, de se livrer à l'élevage des pigeons voyageurs.

LA RAGE CANINE. — Un cas de rage ayant été constaté à Roubaix, M. le maire de Wattrelos a pris un arrêté prescrivant de tenir en laisse ou de museler les chiens pendant un délai de deux mois.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Dans l'établissement Vandendriessche, rue des Fleurs, un homme de peine, M. Alfred Selle, 19 ans, demeurant rue des Arts, 7, est tombé en se courbant pour prendre une balle sur le dos et s'est contusionné l'épaule gauche : 12 jours de repos.

MADAME, si vous tenez à avoir toujours les dernières nouveautés pour votre service de table, il est de votre intérêt d'aller de temps en temps visiter les **Magasins Anglais,** 9, rue Faidherbe et passage Santenaire, à Lille. 69647d

Avis important Nous avertissons nos lecteurs que seuls les billets contenus dans le **CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ** donnent droit à PLUS de 50 % de Rabais au Cinéma Gaumont-Palace. 417-1

Quatre frères décorés à Roubaix

Le curieux et très intéressant document photographique que nous reproduisons, représente quatre frères décorés : MM. Delaplace.

Ils appartiennent à une des plus anciennes et des plus honorables familles roubaisiennes, la famille Delaplace Cléty, qui était composée de cinq garçons, dont l'un est décédé, et de cinq filles.

Les quatre frères Delaplace ont le droit d'être fiers de la décoration qu'ils portent et qu'ils ont certes bien méritée.

QUATRE FRERES DECORES
De gauche à droite : MM. Victor, Louis, Jean-Baptiste et Constant Delaplace

MM. Victor et Louis Delaplace, les deux aînés, ont leur boutonnière ornée du ruban tricolore de la médaille d'honneur du travail. L'un a été, pendant trente ans, employé chez M. Félix Vanoutryve, industriel, boulevard d'Armentières; l'autre, Louis, a à son actif, quarante-deux ans de bons et loyaux services dans la maison Louis Watine, Grande-Rue.

Les deux plus jeunes, MM. Constant et Jean-Baptiste Delaplace, portent le ruban vert et noir, — espérance et deuil — de la médaille commémorative de la campagne de 1870-71.

M. Constant Delaplace est bien connu de nos lecteurs. Nous avons eu l'occasion, il y a peu de temps, de rappeler sa belle carrière militaire. Il faisait partie de l'armée du Rhin, subit le premier choc et fut fait prisonnier. Lors de la création des officiers de complément, il fut promu capitaine d'artillerie.

Le plus jeune des quatre frères, M. Jean-Baptiste Delaplace, incorporé dans l'armée du Nord, participa à tous les combats livrés par Faidherbe et il fut de ceux qui « fermèrent la barrière » au flot envahisseur. Il connut les rigueurs de l'hiver et il connut aussi les tristesses de la captivité. Fait prisonnier à Bapaume, il fut dirigé sur Stettin où il demeura captif jusqu'au lendemain de la signature du traité de Francfort.

TOURCOING

LE BUDGET DE 1914

L'OCTROI

Dans le rapport budgétaire, M. le Maire s'exprime ainsi qu'il suit sur les prévisions de recettes à provenir de l'octroi :

« Nos recettes d'octroi qui, en 1910 et 1911, avaient atteint 1.944.000 et 1.964.000 francs, ont subi un fléchissement notable en 1912, où elles ne figurent plus que pour 1.814.000 francs et, d'après les données que nous possédons sur la plus grande partie de l'année 1913, tout porte à croire que celle-ci ne sera guère plus brillante.

» C'est presque uniquement sur le chapitre des matériaux que s'est produite la réduction constatée, ce qui démontre que l'industrie du bâtiment n'a pas encore repris son activité normale.

» Cette crise persistera-t-elle en 1014? Nous ne le pensons pas, et certains indices nous permettent d'espérer un regain d'activité; les travaux de remaniement du quartier du Tilleul et la construction d'une gare de débord, et la perspective de construction de maisons destinées au logement populaire, nous autorisent à escompter des résultats meilleurs. Nous diminuons quelque peu les prévisions en les ramenant à 1.915.000 fr. »

Le Jubilé de l'Orphéon Tourquennois

L'AUDITION A NOTRE-DAME

Ainsi que nous l'avions annoncé, l'Orphéon Tourquennois donnait hier, à la grand'messe, en l'église Notre-Dame, une audition à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.

L'auditoire était particulièrement nombreux, car, aux fidèles s'étaient joints les amis de l'Orphéon, qui avaient voulu témoigner ainsi leur sympathie à la société jubilaire.

Le distingué directeur, M. Jean Wibaut, avait tout particulièrement apporté sa haute compétence à la préparation de cette exécution, qui a tenu ce que promettait le talent inconnu du chef et l'excellence des éléments dont il dispose.

Avec une grande finesse d'interprétation, un minutieux souci des nuances et un ensemble remarquable, ce groupe choral dont la fraîcheur des voix a été très apprécié, a successivement interprété le « Kyrie » et le « Gloria » de De Merlier, le « Credo » de Gounod, le « Sanctus » de Riga et l'« Agnus » de Bartholomeus.

M. Edouard Camus, l'excellent organiste, est un ami de la société jubilaire, aussi donna-t-il toute la mesure de son brillant talent, à l'évangile dans un délicieux « Noël » et à l'Offertoire dans « Fiat lux » de Th. Dubois.

Indépendamment des félicitations données et des vœux de prospérité formulés du haut de la chaire par M. le pro-doyen Gruson, les membres de l'Orphéon furent particulièrement touchés des souhaits adressés à M. Jean Wibaut, par le Pasteur, pour le complet rétablissement de sa santé.

Le banquet qui réunira tous les sociétaires ce soir, à huit heures, au local, Café du Violon d'Or, promet de clôturer gaiement cette belle fête.

Les Conférences de l'Institution du Sacré-Cœur

L'EGYPTE

Le R. P. Chifloleau, des Missions Africaines de Lyon, a donné, hier soir, dans la salle des fêtes de l'Institution du Sacré-Cœur, une très intéressante conférence sur l'Egypte ancienne et moderne. La terre des Pharaons présente un mélange curieux et impressionnant de souvenirs grandioses figés en leurs ruines gigantesques, de traditions et de coutumes primitives demeurées vivantes dans une population essentiellement conservatrice, et de travaux et de perfectionnements modernes de la plus haute importance. Etroitement séquestrée entre les déserts de Lybie et d'Arabie, l'Egypte serait uniquement rocailleuse et aride si le Nil, par ses débordements, ne transformait sa vallée en une oasis merveilleusement fertile. Le grand barrage du Nil, construit de 1835 à 1890, résoud le difficile problème d'une irrigation rationnelle et méthodique. Ne possédant ni bois ni houille, l'Egypte est par excellence le pays de l'agriculture. Les Fellahs, descendants des anciens Egyptiens, dont ils ont conservé l'aspect, forment la masse de la population. Ils cultivent le coton, dont l'exportation atteint deux cents millions de francs chaque année, les céréales et la canne à sucre.

Autrefois terre d'influence française, réveillée de son long sommeil par l'expédition de Bonaparte, les colonies françaises qu'avait attirées Mehemet-Ali de 1811 à 1840, les fouilles archéologiques de Champollion, de Mariette et de Maspéro, l'Egypte reçoit aujourd'hui une vigoureuse impulsion de la part de l'Angleterre qui a su, très adroitement, profiter des troubles de 1881 pour s'y implanter. Le Canal de Suez, dont l'importance économique est si considérable, profite surtout aux Anglais. Plus des deux tiers des vaisseaux qui le traversent sont de nationalité britannique. La France n'est représentée que par une infime minorité de bâtiments.

Le R. P. Chifloleau termina sa vivante et suggestive causerie par un exposé de la situation religieuse de l'Egypte.

Très aimablemnet remercié par M. le Supérieur, qui l'avait présenté en termes délicats, l'ardent missionnaire, qui est en même temps un causeur de grand talent, recueillit de chaleureux applaudissements pour sa belle conférence qu'illustraient de superbes projections.

LA SALUBRITÉ DES IMMEUBLES

LA SALUBRITÉ DES IMMEUBLES

Au cours du mois de novembre, vingt-deux enquêtes ont été instruites par le Bureau d'Hygiène, dont douze à la suite de plaintes diverses, les autres sur l'initiative du Bureau d'Hygiène, pour les causes ci-après désignées :

Insalubrité générale de maisons d'habitation; eau impropre aux usages alimentaires; fosses d'aisances en mauvais état ou débordant; absence de tuyaux d'évent; écoulement défectueux d'eaux ménagères; puisards absorbants; trottoirs, fils d'eaux en mauvais état, etc...

La plupart de ces affaires ont reçu une solution favorable sans délai, sur simple invitation du Bureau d'Hygiène ou dans les délais accordés sur leur demande aux propriétaires intéressés. Pour les autres, des arrêtés ont été notifiés à divers propriétaires, leur enjoignant d'avoir à faire effectuer certains travaux d'assainissement dans des délais variant de 15 jours à un mois.

Une plainte concernant un établissement industriel classé dans la catégorie des établissements dangereux, insalubres, incommodes, adressée par erreur à M. le directeur du Service d'Hygiène, a été transmise à la préfecture pour la suite à donner.

Deux autres plaintes reconnues non fondées ont été classées sans suite par le Service.

LES ANALYSES D'EAU

Il a été procédé à l'analyse chimique et bactériologique de neuf échantillons d'eau prélevés par les soins du Service, à la suite de plaintes et réclamations de locataires et sur la propre initiative du Bureau d'Hygiène, notamment à la suite de deux cas de fièvre typhoïde.

Sur ce nombre, deux seulement ont été reconnus propres à la consommation, mais comme l'un de ces échantillons provenait d'un puits à découvert, le propriétaire a été invité à le faire recouvrir et à y faire installer une pompe pour y puiser l'eau.

Un autre échantillon a été reconnu impropre à la consommation; il provenait d'un puits établi dans une propriété devant laquelle n'existe aucune canalisation d'eau potable. Le propriétaire a été invité à faire procéder au nettoyage et au curage dudit puits; cette eau ne pourra à nouveau servir à l'alimentation qu'après qu'une nouvelle analyse aura démontré qu'elle est propre à la consommation.

Pour les autres, des injonctions ont été faites aux propriétaires intéressés, les mettant en demeure d'avoir à faire combler leurs puits et à faire installer l'eau potable de la canalisation publique dans leurs propriétés dans des délais variant de quinze jours à un mois. Six puits, alimentant un total de 26 maisons, ont ainsi été condamnés à titre définitif.

Trois contraventions ont été relevées à la charge d'un propriétaire pour n'avoir pas — dans le délai de un mois à lui accordé — fait combler un puits dont l'eau a été reconnue impropre à la consommation et pour défaut d'installation de l'eau potable dans sa propriété, composée de deux maisons. Des poursuites seront à cet effet engagées devant le tribunal de simple police.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE. — La Commission de la Société des Médaillés d'honneur et du travail, établie chez M. Adrien Baisez, cabaretier, sous l'enseigne « Au Petit homme », rue de la Malsence, 201, s'est rendue, en compagnie de M. Edmond Masurel, président d'honneur, dimanche matin, à onze heures, au domicile de M. Léon Jung, rue de Lille, 86, pour le féliciter de sa nomination au grade de lieutenant de réserve. M. Edmond Masurel a pris la parole et dans une allocution patriotique, a chaleureusement complimenté le nouveau promu, puis une épée d'honneur fut offerte par les membres de la Commission à leur vice-président d'honneur, M. Jung.

Très touché de cette marque de sympathie, M. Jung a remercié vivement M. Edmond Masurel, ainsi que la délégation, et a assuré de son attachement et de son entier dévouement à la Société des Médaillés d'honneur et du travail.

Un vivat a été chanté en l'honneur de M. Jung.

A LA MAISON DES ŒUVRES. — Une belle assistance était réunie dimanche à 4 heures 1/2 dans la grande salle Jeanne-d'Arc de la Maison des Œuvres, rue de Tournai, pour la conférence du R. P. Vanost, missionnaire, sur la Musique Mongole. Le conférencier, dans une causerie intéressante au cours de laquelle il eut l'occasion de raconter avec humour divers incidents de sa vie en Mongolie, étudia la musique mongole et en montra les beautés. La caractéristique de cette musique est d'être uniquement mélodique. Le Mongol ne connaît pas l'harmonie et quand il lui est donné d'entendre un harmonium, par exemple, il n'aime pas l'accompagnement.

Le conférencier chanta lui-même, de nombreuses chansons mongoles. M. Lepers-Liagre en chanta aussi.

L'auditoire, vivement intéressé, manifesta sa satisfaction par de nombreux applaudissements.

M. le chanoine Leclercq, doyen de Saint-Christophe, assistait à la réunion.

LA FRAUDE DU CAFÉ. — Les douaniers du Touquet, ont arrêté un jeune homme, Florimond Tylits, 14 ans, domicilié à Roubaix, rue de la Chapelle-Carette, qui était porteur de 17 kilos de café vert.

— La douane du Risquons-Tout a arrêté un journalier, Félix Martelet, 33 ans, originaire de Lille, domicilié à Neuville-en-Ferrain, qui cherchait à introduire en fraude un ballot de 7 kilos de café.

Les deux fraudeurs ont été remis aux gendarmes de Tourcoing.

ABSENCE ILLÉGALE. — Les gendarmes de Tourcoing ont arrêté un soldat, Henri Lefebvre, du 110e régiment d'infanterie en garnison à Dunkerque, qui avait abandonné le corps sans permission depuis le 10 décembre dernier. Lefebvre a été remis à l'autorité militaire.

LES VOLS DANS LES CARES. — Au transbordement d'un wagon, arrivé à Mouscron, par le train 8715 de Tourcoing, on a constaté le vol de grandes quantités d'eau-de-vie.

LILLE

L'élection de Mgr Quilliet au siège épiscopal de Limoges

Mgr Charost, évêque de Lille, a reçu du cardinal de Lai, secrétaire de la Sacrée Congrégation Consistoriale, la lettre suivante, lui annonçant l'élection au siège de Limoges de M. le chanoine Quilliet :

Rome, le 24 décembre 1913.

Illustrissime et révérendissime Seigneur,

En vertu de ma charge, je fais savoir à Votre Grandeur qu'aujourd'hui même, par ordre de Notre Saint-Père le Pape Pie X, j'ai adressé à M. le chanoine Hector Quilliet, professeur à l'Université de Lille, la lettre aux termes de laquelle il est élu évêque de Limoges.

Avec tous mes vœux, je me dis de Votre Grandeur, le tout dévoué dans le Seigneur.

Cardinal de Lai,
Evêque de Sabine, secrétaire de la Sacrée-Congrégation consistoriale.

LA LIGUE DES FAMILLES NOMBREUSES. — Le prochain congrès se tiendra à Lille. — Le prochain congrès national de la Ligue des pères et mères de familles nombreuses se tiendra à Lille dans le courant du mois de février, sous la présidence de M. le capitaine Maire.

FACULTÉ CATHOLIQUE DE MÉDECINE. — M. Marcel Mercier, ancien interne des hôpitaux de Lille, vient de passer sa thèse en doctorat de cette Faculté de médecine de Lille. Il avait pris comme sujet : « Contribution au diagnostic des sept séries tuberculeuses par la recherche du bacille de Koch dans l'urine. » M. Mercier a été reçu avec la mention « très bien ».

LA SAINTE-CÉCILE

ROUBAIX

— *L'Harmonie du Fresnoy* a donné, dimanche, à la messe de midi, en l'église Saint-Martin, sa seconde audition de Sainte-Cécile. L'auditoire considérable qui se pressait dans les vastes nefs a été très impressionné par l'exécution remarquable de cette jeune société qui, d'emblée, après ses triomphes de Nogent, s'est élevée à un niveau artistique supérieur.

Grâce à l'impulsion que lui donne son distingué directeur, M. Ferdinand Capelle, elle est assurée d'atteindre en toute circonstance la perfection musicale que l'on a goûtée dans les œuvres importantes inscrites au programme d'hier : « L'ouverture du *Roi d'Ys* », de *Lalo*; une fantaisie sur « Samson et Dalila » de Saint-Saëns, arrangée par Meister, et la « Marche Fédérale » de Guillié, dont toutes les nuances et les effets ont été mis en réelle valeur.

L'après-midi, l'Harmonie du Fresnoy a offert son traditionnel banquet, en son local, rue de Mouvaux, sous la présidence de M. le docteur Dupré, adjoint au maire, représentant la municipalité. A ses côtés se trouvaient MM. Dubrulle, président d'honneur; Lemaire, président; Capelle, directeur; Dirkens, L. Samarcq, fondateur; Carette, Duhem, président de la Fanfare de Wasquehal; Bouten, président d'honneur de la société de gymnastique l'« Avenir »; le lieutenant instructeur M. P. Douai; Hocque, secrétaire général; Crommelinck, les membres de la presse, etc.

Au champagne, M. Lemaire, président, a, en un mot aimable pour les invités, le dévoué chef et les membres fondateurs et honoraires.

M. Dubrulle a rappelé en termes délicats les succès de la société à Noyent et les magnifiques auditions dans différentes paroisses de la ville, grâce à la valeur artistique de M. Capelle, puis il a remercié M. Dupré, adjoint, de sa présence et lui a remis une jolie gerbe de fleurs.

M. Dupré, adjoint, a rappelé les brillants succès de la société et l'a assurée du bienveillant concours de la municipalité. M. Dupré remet ensuite deux jolies plaquettes à MM. Dubrulle et Dekesmaker, qu'on applaudit chaleureusement. M. Dubrulle remercie et M. Hocque fait l'historique de la société.

M. Capelle se dit fier des résultats obtenus et compte sur le dévouement des sociétaires pour assister régulièrement aux répétitions.

MM. Bouten, Marchand, Duhem, Crommelinck prennent tour à tour la parole et la soirée se continue par un concert intime, dans lequel des chanteurs de talent ont été très applaudis.

TOURCOING

— **Le banquet de Ste-Cécile de la Chorale Saint-Christophe.** — Un banquet de quarante couverts réunissait, hier soir, en leur local, Café Duflot, les membres de la Chorale St-Christophe.

Le sympathique président, M. Alphonse Glorieux, occupait la place d'honneur, ayant à ses côtés MM. Charles Wattinne, directeur; Ch. Duterte, vice-président; Kl. Scalbert, secrétaire, et les membres de la Commission.

M. Glorieux avait bien fait les choses, et au lieu de la plus franche gaîté, les convives firent honneur au menu copieux qu'ils devaient à sa générosité.

Au dessert, M. Ch. Wattinne fit le plus délicat éloge de M. Glorieux, dont il salua le retour à la santé, remercia ses collaborateurs de la Commission et reporta sur la bonne volonté et la qualité des choristes, tout le mérite des exécutions de l'année.

M. Glorieux, très touché des marques de sympathie qui lui étaient prodiguées, assura la Chorale St-Christophe de son généreux concours, fit ressortir tout le dévouement désintéressé apporté par le dévoué directeur, M. Ch. Wattinne, et souhaita de voir la Chorale St-Christophe suivre la marche ascendante que l'exécution de la Messe de De la Tombelle a permis de constater.

De joyeux vivats saluèrent les toasts du président et du directeur, et la fête se continua par un concert des plus intéressants où d'excellents chanteurs se firent applaudir.

Même prix, mais résultat différent

Tandis qu'une banale circulaire tombe au panier, ou produit tout au plus un maigre résultat, une lettre-circulaire reproduite sur la « **Nocova** », imitant parfaitement la lettre personnelle, sera toujours lue et vous apportera un résultat bien plus intéressant. Agent général : Amand Carrette, 138, rue du Collège, Roubaix. Tél. 22.58. 67662

NOUVEAU MANUEL COMPLET DU

MAITRE DE FORGES

Traitant : des Minerais de Fer, des Machines soufflantes et des Appareils à chauffer l'air, des Combustibles et Fondants, des Fours et Hauts-Fourneaux, de l'Acier Bessemer et Martin, des Convertisseurs, des Laminoirs et des différents appareils employés pour le travail du fer et de l'acier.

Nouvelle édition par N. Christophe, ingénieur des Arts et Manufactures. Ouvrage en deux volumes ornés de 312 figures dans le texte. Franco contre mandat-poste, 8 fr.

En vente aux Librairies du « Journal de Roubaix » : Grande-Rue, Roubaix, et 33, rue Carnot, Tourcoing.

Feuilleton du JOURNAL DE ROUBAIX du lundi, 29 décembre 1913

N° 54

La Fille du Mort

Par Daniel LESUEUR

L'OR SANGLANT

Ce ne fut qu'une velléité criminelle. Cette femme qui ne devait pas reculer devant le plus sombre des actes, hésita, retint au bord de ses lèvres les mortelles paroles. Elle ouvrit les bras, enveloppa la jeune fille d'une affectueuse caresse.

— « Non, ma chérie, » dit-elle. « Non, votre père n'est pas arrêté. Nos amis vont le ramener ici. M. Vauthier s'est trouvé souffrant... »

Peu à peu, avec des gradations infinies, — non moins subtile dans le bien que dans le mal, quand elle s'y appliquait, — Jeanine fit comprendre à Lucie qu'elle était sous le coup d'un grand malheur et qu'il lui faudrait beaucoup d'énergie.

— « Le bonheur de Roger dépend de votre courage » lui dit-elle.

Parler de Roger, le nommer par son petit nom, semblait si doux à l'amoureuse encore inconsciente, qu'elle faisait appel aux sentiments dont elle était jalouse, uniquement pour s'en donner l'occasion.

— « S'il est arrivé quelque chose à mon père, je mourrai! » s'écria Lucie.

— « Vous ne mourrez pas si vous aimez » dit sa compagne, avec la sincérité d'une nature chez qui l'égoïsme de la passion devait dominer tout.

A ce moment, Roger parut. Il précédait le funèbre cortège, qui ne devait arriver qu'assez longtemps après lui. Dans le salon, où la nuit tombait, il trouva Lucie en larmes contre l'épaule de Jeanine. La jeune fille s'élança vers son fiancé.

— « Dites-moi la vérité, vous, Roger! » cria-t-elle. « Où avez-vous laissé mon père? Est-il vivant ou mort? N'est-il plus libre? O mon Dieu! qu'allez-vous m'apprendre?... »

Consterné, le jeune homme se taisait. Il n'avait pas imaginé que ce serait à lui de prononcer la fatale parole. Lucie attendit quelques secondes. Le silence tomba sur son cœur comme un arrêt.

— « Mort!... » murmura-t-elle.

Elle cria ensuite par deux fois, d'abord moins haut, puis avec un éclat perçant :

— « Mon père!... mon père!... »

Puis elle chancela et, soutenue, portée jusqu'à un sofa, demeura dans une espèce de stupeur, muette, les dents serrées, les yeux ouverts.

Elle n'en sortit que dans l'égarement de la fièvre. Entendant des pas, des voix étouffées, des portes qu'on ouvrait, la pauvre enfant s'écria qu'elle voulait voir son père. « On pourrait lui montrer son visage » proposait Jeanine. « Couché dans son lit comme maintenant, et si peu défiguré, il paraît dormir. »

L'épreuve sembla trop dangereuse au médecin et à Roger.

D'ailleurs, la crise que traversait Lucie prit une autre forme : la prostration suivit. Un long évanouissement survint, auquel devaient succéder les prodromes alarmants de la fièvre cérébrale.

Et elle-même semblait touchée par le doigt de la mort, immobile sur ses oreillers, inconsciente de son deuil, lorsque deux jours après, en grande pompe, sous les couronnes gigantesques des ouvriers et des délégations, l'armateur Vauthier, dans un cercueil somptueux, quitta sa villa pour gagner sa dernière demeure, suivi par des personnages à mine grave, tête nue, parmi lesquels les badauds se montraient le nouveau député Edouard Chabrial.

XVI

LES NOCES TRAGIQUES

Par un matin resplendissant de l'automne méridional, deux hommes, dans une légère voiture à deux roues, suivaient la route départementale qui, partant de Grenoble, dans l'Isère, rejoint à Bourg-du-Péage, dans la Drôme, la route nationale de Valence. Ils venaient de l'établissement industriel de Sézenac, et s'en allaient à Bourg-du-Péage pour y prendre le train.

C'était le vieux Jacques Berthelin et son fils Roger. Ce dernier tenait les guides et, par la fixité de sa main, réduisait à un trot vif et cadencé l'allure impétueuse du cheval.

Le vieillard et le jeune homme gardaient le silence. On aurait pu les croire impressionnés par la tranquillité de cette première heure du jour, la claire fraîcheur du ciel, les vastes étendues couvertes par la verdure blanchâtre des mûriers, et, tout au loin, la ligne vaporeuse des montagnes au-dessus desquelles scintillaient les cimes d'argent du mont Olan et du Pelvoux. Mais la calme beauté du paysage ne touchait pas les voyageurs, trop enfoncés dans leurs réflexions.

— « Alors, père », dit tout à coup Roger presque timidement, « c'est bien entendu. Tu ne viens pas jusqu'à Marseille?

— Tu sais bien que j'ai affaire à Valence. Je vais laisser la voiture à l'hôtel de Bourg, et ce soir je la reprendrai pour revenir.

— En m'accompagnant jusqu'à Marseille, tu serais de retour demain si tu voulais.

— Qu'irais-je faire à Marseille? »

La physionomie léonine du vieux Berthelin se chargea de dureté.

— « Tu verrais cette pauvre Lucie. Tu te rendrais compte de l'exagération avec laquelle on t'a dépeint son état. »

Jacques Berthelin ne répondit pas tout de suite. Les bras croisés, les sourcils joints, il regardait devant lui. Enfin, il se tourna vers son fils, le perçut d'un regard.

— « Cette jeune fille, oui ou non, a-t-elle eu des crises de folie?

— C'est une suite fréquente de la fièvre cérébrale. Elle est complètement guérie, je te l'assure.

— Ai-je, ou n'ai-je pas, entre les mains une consultation de deux médecins déclarant que mademoiselle Vauthier ne devait pas songer au mariage?

— Cette consultation, père, c'est madame Chabrial qui te l'a fait tenir.

— Eh bien? »

Comme Roger détournait les yeux sans répondre, le père ajouta :

— « Tu ne veux pas dire que le document est inventé, ou les signatures contrefaites?

— Le document est authentique, mais on s'était bien pressé de l'établir, et la guérison qui est survenue le réduit à néant.

— Et tu crois à la guérison radicale d'une démence caractérisée?

— Je crois que si Lucie Vauthier doit perdre complètement la raison, ce sera dans un seul cas : si je lui reprends ma parole.

— Alors tu te sacrifies pour conserver au monde cette précieuse lueur d'intelligence?

— Je ne me sacrifie pas. J'aime cette jeune fille.

— Tu veux dire que tu l'as